



L'EMPLOI À LA PÊCHE EN 2013

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la Pêche, géré par la Section paritaire professionnelle Pêche et Cultures Marines d'AGEFOS PME dresse annuellement un état des lieux de l'emploi et mène des études ponctuelles visant à mieux connaître la relation Emploi-Formation dans le secteur des pêches et ainsi identifier les besoins en formation.

Les analyses présentées dans cette note N°2014/01 de l'Observatoire ont été élaborées sur les mêmes bases statistiques que celles des années précédentes (accessibles sur le site www.spppcm.fr). Les données exploitées proviennent du fichier de la Direction des Affaires Maritimes et portent sur les marins ayant navigué au cours de l'année 2013. Comme les années précédentes, sont pris en compte tous les marins ayant navigué au moins une journée à la pêche et aux cultures marines au cours des 12 derniers mois (métropole et DOM-TOM).

LES MARINS EN ACTIVITÉ EN 2013

Le fichier des marins ayant navigué à la pêche en 2013 dénombre :

- 21 631 marins à la pêche ayant navigué au moins un jour dans l'année
- 9 470 officiers (pont, machine, radio, polyvalents... y compris patrons naviguant seuls)
- 1 967 marins étrangers, dont 1 348 marins communautaires.

Répartition du nombre de marins par région d'armement du navire et genre de navigation

REGION QIM ¹	Cultures Marines	CPP	PP	PC	PL	GP	Total général	Rappel 2012	Evolution 2012-2013
Aquitaine	298	260	409	196	544	24	1 731	1 664	4,0 %
Basse-Normandie	359	77	823	531	146	12	1 948	1 973	-1,3 %
Bretagne	1 165	165	2 208	684	1 257	754	6 233	6 323	-1,4 %
Corse	-	4	283	-	1	1	289	279	3,6 %
DOM-TOM	9	-	2 327	343	722	232	3 633	3 725	-2,5 %
Haute-Normandie	1	1	262	298	30	71	663	697	-4,9 %
Languedoc-Roussillon	115	239	933	23	128	20	1 458	1 508	-3,3 %
Nord-Pas de Calais	60	-	470	292	107	38	967	1 000	-3,3 %
PACA	82	32	777	10	9	18	928	932	-0,4 %
Pays de la Loire	296	158	483	266	372	35	1 610	1 617	-0,4 %
Poitou-Charentes	1 314	109	412	204	128	4	2 171	2 167	0,2 %
Total général	3 699	1 045	9 387	2 847	3 444	1 209	21 631	21 885	-1,2 %
Répartition par GN	17 %	5 %	43 %	13 %	16 %	6 %	100 %	-	-
Rappel 2012	3 439	1 286	9 615	2 908	3 460	1 177	21 885	-	-
Evolution en %	7,5 %	-18,7 %	-2,4 %	-2,1 %	-0,5 %	2,7 %	-1,2 %	-	-

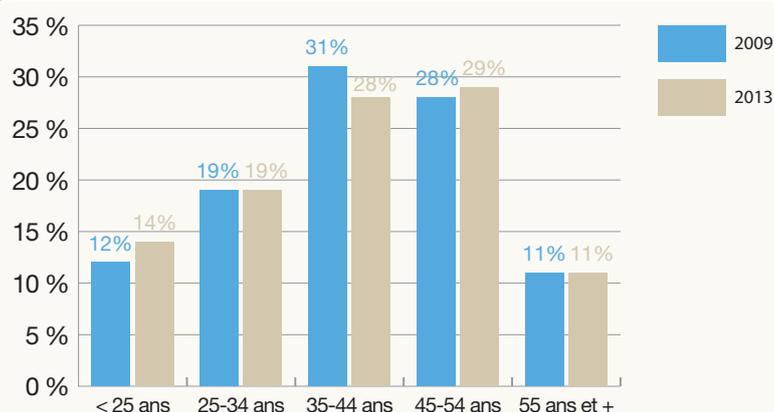
¹ Région déterminée par le Quartier d'immatriculation du marin (QIM). Ce dernier peut être différent du quartier d'armement du navire principal.

La baisse de l'emploi constatée entre 2012 et 2013 est de -1,2 %, soit une perte 255 emplois (contre 114 l'année précédente). Cette diminution globale recouvre des évolutions différentes selon les régions et les genres de navigation.

- Aquitaine et Poitou-Charentes voient leurs effectifs augmenter, essentiellement du fait des cultures marines. Ceci correspond en partie à une réintégration dans le Genre de navigation (GN) Cultures Marines de marins embarqués jusqu'à présent en Conchyliculture petite pêche (CPP), mouvement amorcé il y a plusieurs années avec la disparition progressive du genre de navigation CPP.
- Les DOM-TOM, Languedoc-Roussillon, le Nord-Pas de Calais et la Haute-Normandie sont les régions dont les effectifs ont le plus fortement décliné, essentiellement du fait de la petite pêche.
- Les autres régions connaissent des diminutions faibles. La Basse-Normandie, la Bretagne (région la plus importante en nombre de marins) voient toutefois leurs effectifs baisser un peu plus que la moyenne nationale (-1,4 %).
- La petite pêche et la pêche côtière diminuent plus fortement que les autres genres de navigation. La pêche au large et la grande pêche voient leurs effectifs se stabiliser et même augmenter pour la grande pêche, et ce, pour la 2^e année consécutive.
- Le poids relatif des différents genres de navigation reste relativement stable entre 2012 et 2013.

UNE PYRAMIDE D'ÂGE MARQUÉE PAR LA DIMINUTION DES TRANCHES D'ÂGE INTERMÉDIAIRES

La structure de la population par tranches d'âge continue d'évoluer sur les 4 dernières années. On note un poids croissant des 45-54 ans, mais une stabilité des plus de 55 ans (marins à la retraite qui continuent de naviguer). La tranche intermédiaire (35-44 ans) est celle qui diminue le plus fortement entre 2009 et 2013 alors que la précédente (les 25-34 ans) est stable. La tranche la plus jeune (moins de 25 ans) voit son poids relatif augmenter.



DURÉES D'EMBARQUEMENT PAR GN

La répartition des marins par durée d'embarquement est stable. Au total, les 3/4 des marins ont un temps d'activité supérieur à 6 mois et près des 2/3 naviguent plus de 9 mois. On note cependant depuis 2011 une tendance à la diminution du pourcentage de marins qui naviguent plus de 9 mois, au profit des tranches inférieures.

Durée GN dominant	CM	CPP	PP	PC	PL	GP	Total général
< 3mois	9 %	7 %	18 %	19 %	22 %	7 %	16 %
3-6 mois	10 %	7 %	11 %	17 %	16 %	9 %	12 %
6-9 mois	9 %	12 %	12 %	17 %	16 %	19 %	13 %
9 mois et +	73 %	73 %	58 %	48 %	47 %	65 %	59 %
Total général	100 %						

Les cultures marines (CM et CPP) connaissent des durées d'embarquement supérieures à 9 mois, qui sont plus fréquentes que dans les autres genres de navigation.

LES FONCTIONS OCCUPÉES À BORD

Nota bene : le traitement porte sur la **fonction dominante** occupée par le marin dans un GN pêche, c'est-à-dire la fonction dans laquelle il aura passé le plus grand nombre de jours au cours de l'année 2013 (cas des marins ayant occupé plusieurs fonctions au cours de l'année).

Fonctions dominantes	CM & CPP	PP	PC	PL	GP	Total général	%
Pont : fonctions de commandement et d'encadrement	1 946	804	481	791	377	4 399	20 %
Machine : commandement et exécution	4	213	369	556	305	1 447	7 %
Fonctions polyvalentes Pont-machine	510	4 372	180	9	-	5 071	23 %
Pont : fonctions d'exécution	2 115	3 649	1 664	1 887	359	9 674	45 %
Fonctions cuisine et service général	-	5	3	58	63	129	1 %
Fonctions usine	-	-	1	17	82	100	0,5 %
Elèves et stagiaires embarqués	169	344	149	126	23	811	4 %
Total général	4 744	9 387	2 847	3 444	1 209	21 631	100 %

La structure des fonctions occupées en 2013 est quasi comparable à celle de 2012 : 45 % des marins naviguent comme matelot ou homme d'équipage et 20 % occupent des fonctions de commandement ou d'encadrement au pont.

Près d'un marin sur 4 occupe une fonction polyvalente pont-machine, essentiellement à la petite pêche ou en cultures marines. 7 % des marins occupent des fonctions de commandement ou d'exécution au service machine.

LES MARINS ÉTRANGERS

Le nombre de marins étrangers est de 1 967, chiffre en augmentation lente mais régulière au fil des années. Ils représentent 9,1 % des effectifs naviguant à la pêche.

La part des marins communautaires (68 % des marins étrangers) est stable par rapport à 2012. Les marins espagnols (première nationalité en nombre de marins étrangers) sont ceux dont l'effectif a le plus augmenté en 2013 (+ 71 marins).

Les marins étrangers naviguent pour 67 % à la pêche au large (contre 63 % en 2012) et 17 % en pêche côtière (stable). 6 % sont embarqués à la grande pêche.

Près de 80 % d'entre eux occupent des fonctions de matelot (pourcentage stable).

Pays	Total	Rappel 2012
Espagne	647	576
Portugal	584	603
Guyana	186	206
Brésil	152	148
Sénégal	88	84
Pologne	82	110
Maroc	64	65
Italie	16	17
Madagascar	15	15
Haïti	12	18
Tunisie	10	13
Algérie	10	13
Divers autres pays	101	80
Total général	1 967	1 948

LES NOUVEAUX ENTRANTS EN 2013

On dénombre 970 nouveaux marins, qui sont entrés via un GN pêche dans le fichier 2013. Les marins étrangers représentent 30 % des nouveaux entrants, soit 297 marins.

- Le taux d'entrée est de 4,4 % en moyenne, soit 4,4 nouveaux entrants pour 100 marins actifs en 2013, en légère diminution par rapport au taux de 7 % en 2012.
- Les entrants se répartissent sur toutes les tranches d'âge. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 40 % des nouveaux entrants (contre 24 % en 2012). Un quart a entre 25 et 34 ans et 35 % ont plus de 35 ans (contre la moitié en 2012). Ces derniers sont majoritairement des marins étrangers.
- La petite pêche représente 32 % de l'ensemble des entrées et la pêche au large 31 %. Cette dernière compte pour 75 % des entrées de marins étrangers.

ZOOM SUR LES MARINS TITULAIRES D'UN TITRE OU BREVET MACHINE

Le fichier des marins brevetés permet d'identifier tous les marins ayant navigué à la pêche en 2013 qui sont également titulaires d'un titre ou brevet du service machine. 8 572 marins répondent à cette définition en 2013 soit près de 40 % des marins pêcheurs et conchyliculteurs actifs. Rapportés aux seuls marins pêcheurs (hors conchyliculteurs), ce taux s'élève à 50 %.

On notera que seul est pris en compte dans les traitements qui suivent le titre ou brevet le plus élevé détenu par le marin. Ainsi, un marin titulaire d'un brevet de PCMM (Permis de Conduire les Moteurs Marin et d'un brevet de Mécanicien 750 kW) ne sera comptabilisé que pour son brevet le plus élevé, soit le Mécanicien 750 kW.

Les titres et brevets ont été regroupés en 3 catégories principales :

- *Ceux dont les prérogatives sont inférieures à celles du Mécanicien 750 kW : PCM et PCMM...*
- *Le titre de Mécanicien 750 kW ou son équivalent : motoriste, Bac Pro EM, BEPMM...*
- *Les titres dont les prérogatives sont supérieures à celles du mécanicien 750 kW : chef mécanicien, OMP, chef ou second 3000 kW, ...*

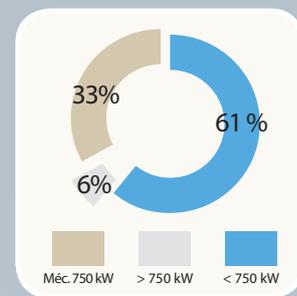
Pour les besoins de l'analyse, les diplômes et les brevets qui se correspondent ont été classés dans la même catégorie (ex : diplôme d'OM3 et brevet d'OM3).

LES TITRES ET BREVETS MACHINE DÉTENUS PAR LES MARINS EN 2013

Catégorie de titres	Titre ou brevet le plus élevé	Type	Total
< 750 kW	Permis de conduire les moteurs	National	4 042
	Permis de conduire les moteurs marins	STCW	2 549
Méc. 750 kW	BAC professionnel maritime Electromécanicien Marine	National	56
	BEP-Machines Marines	National	22
	BEP maritimes de mécanicien	National	32
	Certificat de motoriste à la pêche	National	599
	Diplôme de Mécanicien 750 kW	STCW	53
	Mécanicien 750 kW	STCW	879
	Brevet Officier Mécanicien 3 ^{ème} Cl. Electromotoriste	National	28
> 750 kW	Brevet Officier Mécanicien 3 ^{ème} Cl. Marine Marchande	National	59
	Brevet Officier Mécanicien de 1 ^{ère} classe	National	1
	Brevet Officier Mécanicien Pêche	National	47
	Chef de quart Machine	STCW	21
	Chef de quart Machine 15 000 kW	STCW	7
	Chef mécanicien	STCW	41
	Chef mécanicien 3000 kW	STCW	59
	Chef mécanicien 3000 kW pêche	STCW	11
	Chef mécanicien Yacht 3000 kW	STCW	1
	Second mécanicien	STCW	38
Second mécanicien 3000 kW	STCW	14	
Second mécanicien 3000 kW pêche	STCW	13	
Total général			8 572

Les titres et brevets dont les prérogatives sont inférieures à celles du Mécanicien 750 kW sont largement présents parmi les mécaniciens à la pêche. Il s'agit du PCMM (titre STCW-F) ou PCM (titre national) : pour 61 % des mécaniciens, c'est le titre le plus élevé détenu.

- Un tiers des mécaniciens sont titulaires d'un Mécanicien 750 kW ou d'un titre équivalent.
- 6 % sont titulaires d'un titre ou brevet supérieur au Mécanicien 750 kW.



QUEL EST LE PROFIL DES MÉCANICIENS À LA PÊCHE ?

Répartition par âge

	Titres < 750 kW	Méca 750 kW	Titres > 750 kW	Total général
< 25 ans	8 %	11 %	6 %	9 %
25-34 ans	18 %	19 %	27 %	19 %
35-44 ans	28 %	33 %	31 %	29 %
45- 54 ans	31 %	30 %	30 %	31 %
55 ans et +	15 %	6 %	6 %	13 %
Total général	100 %	100 %	100 %	100 %

On notera que près de 45 % des titulaires sont âgés de plus de 45 ans (contre 40 % pour l'ensemble des marins pêcheurs) ; en revanche, près de 30 % ont moins de 35 ans (un tiers seulement pour l'ensemble des marins pêcheurs).

Les titulaires d'un titre inférieur à celui de Mécanicien 750 kW sont en moyenne plus âgés, alors que les titulaires d'un

titre de Mécanicien 750 kW et au-delà sont plus jeunes. Ceci peut sans doute s'expliquer par l'impact de la formation initiale, les diplômes (BEP puis Bac professionnel) donnant accès au diplôme de Mécanicien 750 kW, ce qui favorise le rajeunissement des titulaires.

Répartition par ancienneté



Ancienneté dans le fichier	Titre < 750 kW	Méc. 750 kW	Titre > 750 kW	Total général
Plus de 20 ans	53 %	61 %	49 %	55 %
16 à 20 ans	14 %	13 %	20 %	14 %
11 à 15 ans	12 %	12 %	19 %	13 %
6 à 10 ans	13 %	9 %	11 %	12 %
Moins de 5 ans	8 %	4 %	2 %	7 %
Total général	100 %	100 %	100 %	100 %

L'ancienneté des mécaniciens est élevée : 55 % ont plus de 20 ans de présence dans le fichier et près de 20 % ont moins de 10 ans d'ancienneté. Ce sont les titulaires d'un titre de Mécanicien 750 kW ou équivalent (motoriste notamment) dont l'ancienneté est la plus élevée.

OÙ NAVIGENT LES MÉCANICIENS À LA PÊCHE ?

GN dominant à la pêche	Titre < 750 kW	Méc. 750 kW	Titre > 750 kW	Total général
Grande Pêche	4 %	6 %	70 %	7 %
Pêche au Large	10 %	25 %	16 %	13 %
Pêche Côtière	12 %	30 %	4 %	15 %
Petite Pêche	74 %	39 %	10 %	65 %
Total général	100 %	100 %	100 %	100 %

Les titres et brevets machine sont logiquement très liés au genre de navigation principal dans lequel exerce le marin :

- 70 % des marins titulaires de titres aux prérogatives élevées (>750 kW) naviguent à la grande pêche.
- Les titres aux prérogatives moins élevées naviguent pour les 3/4 d'entre eux à la petite pêche.
- Les mécaniciens 750 kW sont présents dans les différents genres de navigation mais c'est à la petite pêche qu'ils sont en plus grand nombre (près de 40 % d'entre eux), bien que l'essentiel des navires soit d'une puissance inférieure à 750 kW. L'analyse des fonctions occupées à bord permet de mieux comprendre ce paradoxe.

LES FONCTIONS OCCUPÉES PAR LES MÉCANICIENS

Le tableau indique les fonctions dominantes² dans lesquelles les mécaniciens ont navigué en 2013 :

Fonctions dominantes	< 750 kW	Méc. 750 kW	> 750 kW	Ensemble mécaniciens
Fonctions Machine : commandement et exécution	5 %	37 %	81 %	14 %
Fonctions polyvalentes Pont-machine	46 %	23 %	5 %	40 %
Pont : commandement et encadrement	18 %	19 %	7 %	17 %
Pont : fonctions d'exécution	30 %	20 %	6 %	27 %
Autres fonctions	1 %	1 %	1 %	1 %
Total général	100 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : les intitulés de fonction rendent souvent difficiles la distinction entre commandement d'une part et exécution d'autre part (l'intitulé « mécanicien » sans précision par exemple). De même la distinction entre pont et machine est souvent sans fondement pour toutes les fonctions polyvalentes telles que « matelot-mécanicien » ou « patron-mécanicien » qui sont très fréquentes à la petite pêche voire à la pêche côtière lorsque le patron est le titulaire du brevet machine requis et occupe les 2 fonctions.

Les fonctions dominantes occupées par les mécaniciens ne se limitent pas aux seules fonctions machine :

- Les fonctions purement « machine » (commandement et exécution) sont occupées principalement par des titulaires de titres plus élevés que le Mécanicien 750 kW. Il s'agit des fonctions de chef mécanicien, second mécanicien, et pour les fonctions d'exécution, de graisseurs ou d'ouvriers mécaniciens (faibles en effectif).
- Un grand nombre occupent des fonctions polyvalentes « pont-machine » notamment à la petite pêche. C'est le cas de près de la moitié des Mécaniciens 750 kW.
- Un grand nombre de titulaires de titres ou brevets machine occupent des fonctions « pont », telles que « matelot » ou « marin pêcheur qualifié ». Ce sont les titulaires de brevets inférieurs au Mécanicien 750 kW qui sont les plus concernés. Ils naviguent essentiellement à la petite pêche.

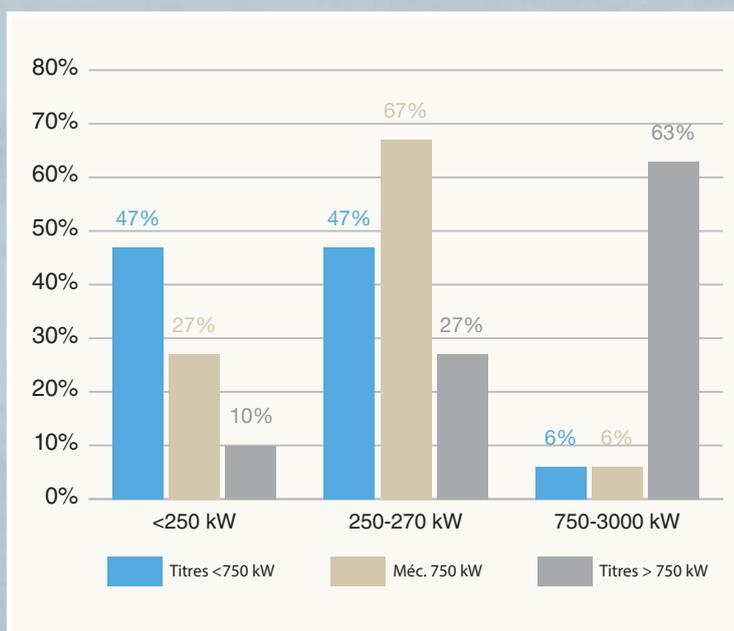
LES CARACTÉRISTIQUES DES NAVIRES SUR LESQUELS NAVIGENT LES MÉCANICIENS

Il est intéressant de rapprocher les brevets des mécaniciens de la puissance des navires sur lesquels ils naviguent. Le traitement ne porte que sur les mécaniciens occupant des fonctions de commandement à la machine ou polyvalent « pont-machine », à l'exclusion des mécaniciens naviguant dans d'autres fonctions (pont notamment).

Puissance du navire dominant	< 750 kW	Méca 750 kW	> 750 kW	Total général
<250 kW	584	163	9	756
250-750 kW	587	402	24	1 013
750-3000kW	73	37	57	167
> 3000 kW	13	4	13	30
Total général	1 257	606	103	1 966

Il existe assez logiquement une corrélation assez forte entre les titres et brevets détenus par les mécaniciens d'une part, et la puissance des navires d'autre part :

- Plus de 63 % des mécaniciens dont le titre est supérieur à 750 kW sont employés sur des navires d'une puissance supérieure à 750 kW. Près d'un tiers naviguent sur des navires d'une puissance inférieure.
- Les Mécanicien 750 kW occupent pour les 2/3 des fonctions d'encadrement ou de commandement à la machine sur des navires d'une puissance de 250 à 750 kW. Un peu plus d'un quart travaillent sur des navires d'une puissance inférieure à 250 kW.
- Les titres et brevets moins élevés (< Mécanicien 750 kW) sont présents à part égale sur des navires < 250 kW (47 %) d'une part et des navires de 250 à 750 kW (pour 47 % également).



² Les fonctions dans lesquelles le marin a passé le plus de temps dans l'année (en nombre de jours de navigation)

LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES PRINCIPAUX BREVETÉS MÉCANICIENS

Le tableau suivant indique, pour les principaux brevets machine qui concernent la pêche, le nombre de brevetés par région.

REGION QIM	PCMM	Méca 750 kW et motoristes	Brevet Officier Mécanicien Pêche	OM 3 (MM et EM)	Autres brevets > 750 kW	Total général
Aquitaine	340	72		5	4	421
Basse-Normandie	604	181		1	4	790
Bretagne	1 899	591	41	42	149	2 722
Corse	178	16			2	196
DOM-TOM	1 307	112		12	7	1 438
Haute-Normandie	163	81	1	3	7	255
Languedoc-Roussillon	450	151		2	4	607
Nord-Pas de Calais	193	156	3	14	4	370
PACA	526	48		4	5	583
Pays de la Loire	591	151	2	1	19	764
Poitou-Charentes	340	82		3	1	426
Total général	6 591	1 641	47	87	206	8 572

SYNTHÈSE SUR LES MÉCANICIENS NAVIGUANT À LA PÊCHE

Près de la moitié des marins pêcheurs (hors conchyliculteurs) sont titulaires d'un titre ou brevet leur permettant d'exercer à la machine.

Les 3/4 d'entre eux sont titulaires d'un brevet leur permettant d'exercer à bord de navires d'une puissance inférieure à 250 kW. Près d'un marin sur cinq est titulaire d'un diplôme ou d'un brevet équivalent à celui de Mécanicien 750 kW. 6 % peuvent exercer sur des navires d'une puissance supérieure à 750 kW.

Les marins titulaires de brevets limités à 250 kW sont plutôt plus âgés que ceux qui ont des brevets supérieurs à 750 kW.

Les mécaniciens naviguent en grande majorité dans des fonctions de commandement (chef ou second). Contrairement au commerce, il n'existe que peu de postes d'exécution dans le service machine à la pêche. En revanche, les fonctions polyvalentes pont-machine sont très répandues notamment à la petite pêche et en pêche côtière.

Un tiers des mécaniciens exercent en Bretagne, mais cette région regroupe la grande majorité des brevetés détenteurs d'un titre supérieur à celui de Mécanicien 750 kW.